

# Sédation lors d'une procédure en gynéco-obstétrique

Conseils pour le retour à la maison



Vous avez reçu un médicament sédatif pendant votre séjour à l'hôpital. Il vous a aidé à relaxer et à être plus calme durant une procédure pouvant être anxiogène.

Vous pourrez retourner à la maison aussitôt que vous serez bien éveillée et capable de marcher. Cela peut prendre entre 30 minutes et 2 heures. Le produit utilisé et votre réaction à celui-ci peuvent influencer le temps d'attente. L'infirmière ou le médecin vous indiquera quand il sera sécuritaire pour vous de retourner à la maison.

## **Ce que vous pouvez faire après la sédation**

Il est possible que votre démarche soit instable. Si c'est le cas, soyez prudente lorsque vous marchez seule. N'hésitez pas à prendre une pause si vous vous sentez étourdie. Vous pouvez aussi demander de l'aide à un proche. Les effets de la sédation peuvent durer au maximum une journée.

Pendant ces premières 24 heures, il est recommandé d'être accompagnée d'un autre adulte, particulièrement pendant les activités nécessitant plus d'attention, comme vous occuper d'un jeune enfant. **Il n'est pas recommandé de conduire ou de manœuvrer des appareils automatiques ou robotisés (par ex. : voiture, machinerie lourde, appareil industriel) pendant au moins une journée complète.** La conduite automobile est donc déconseillée le jour de la procédure. Assurez-vous d'avoir un accompagnateur pour votre retour à la maison.

## **Ce que vous pouvez manger ou boire après la sédation**

Ne prenez pas de nourriture avant d'être certaine d'être bien réveillée. Ne prenez pas de trop grandes quantités de nourriture, car cela pourrait vous faire vomir. Commencez par des liquides clairs, comme de l'eau, du jus de pomme, une sucette glacée (par ex. : Popsicle®), du bouillon ou du thé, selon vos goûts. Si ces liquides clairs sont bien tolérés, poursuivez avec des aliments que vous consommez habituellement. Augmentez graduellement les quantités que vous prenez.

## **Quand faut-il demander de l'aide ?**

Vous ou votre proche devrez composer immédiatement le 911 si :

- ▶ Vous éprouvez de la difficulté à respirer.
- ▶ Votre respiration est superficielle, lente et n'a pas le même rythme que d'habitude.
- ▶ Votre peau semble très bleuâtre ou grisâtre.
- ▶ Votre proche n'arrive pas à vous réveiller.

**Ces problèmes ne surviennent que très rarement avec le type de sédation que vous avez reçu.**

## CHU Sainte-Justine

3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine  
Montréal (Québec) H3T 1C5  
Téléphone : 514 345-4931

chusj.org

Si vous vous posez d'autres questions, sans que cela soit urgent, veuillez composer ce numéro :

Téléphone : \_\_\_\_\_

Pendant les jours et les heures suivants : \_\_\_\_\_

Vous pourrez parler à une infirmière ou à un médecin du service où vous avez reçu le produit sédatif au CHU Sainte-Justine.

### Rédaction

Julie Paquette, CSI, douleur-analgésie-sédation

### Révision

Valérie Samson, CCSI

### Validation

Comité des documents destinés à la clientèle

### Impression

Imprimerie du CHU Sainte-Justine

© CHU Sainte-Justine

F-7030 GRM : 30012249 (Révisé : 05/2022)